

Séance régulière du Conseil d'établissement
 Tenue le mercredi 27 mai 2020
 Heure : 19 h
 Par conférence téléphonique

18 h 45 – Accueil

Présences et constatation du quorum

		Nom	Présent	Absent
Parents :	Mmes :	Caroline Dumouchel	✓	
		Sarah Fletcher	✓	
		Nathalie Nolet, parent substitut	✓	
		Karine Ouellette		✓
		Mariève Telmosse, parent substitut	✓	
	MM. :	John Monaghan	✓	
		Gabriel Savard	✓	
		Mathieu Séguin	✓	
Direction :	Mme :	Annik Thibault	✓	
Enseignants :	MM. :	Jean-Michel Benoit-Lemire	✓	
		Frédéric Dubé	✓	
		Pierre Lapointe	✓	
		Hugo Tremblay	✓	
Professionnel :	Mme :	Marie-Ève Jolicoeur	✓	
Soutien :	Mme :	Carole Lagarde	✓	
Élèves :	MM. :	Alexandre Élizée		✓
		Pierre-Charles Séguin	✓	
Membre de la communauté :	Mme :	Émilie Godin	✓	
		M. :	Éric Cadotte	

Ouverture de la séance et nomination d'un modérateur

La présidente ouvre la séance à 19 h 05.

Le CÉ ne nomme pas de modérateur.

Mot de bienvenue

1. Lecture et adoption du projet de l'ordre du jour du 27 mai 2020

Doc. 1

CEE-2019-2020-38

Il est proposé par Frédéric Dubé, appuyé par Gabriel Savard, que le C.É.É. adopte l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2020

Doc. 2

Sarah Fletcher fait remarquer qu'au point 3, le pourcentage des élèves inscrits à la journée neige ne figure pas au procès-verbal.

On aurait dû lire : « La journée d'activités a été annulée puisque moins de 45 % des élèves se sont inscrits (390 élèves) ».

CEE-2019-2020-39

Il est proposé par Sarah Fletcher que le C.É.É. approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2020 avec la correction ci-haut apportée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 26 février 2020

Doc. 3

3.1 Grille-matière 20-21 PRÉDEP

La grille-matière 20-21 du Pré-DEP finalisée est présentée. Contrairement à ce qui est déposé, 10 périodes seront données en français et 8 périodes en mathématique seront inscrites au parcours des élèves afin d'éviter un nombre impair de périodes.

4. Élection d'un parent (démission K. Ouellette, document déposé au dossier)

Suite à la démission de Mme Ouellette, le C.É.É. doit procéder à l'élection d'un parent parmi les parents substitués pour terminer son mandat.

La présidente demande à Mme Nolet et à Mme Telmosse si elles sont intéressées. Mme Dumouchel ajoute également que son mandat se terminera cette année étant donné que sa fille sera finissante.

CEE-2019-2020-40

Il est proposé par Gabriel Savard, appuyé par Nathalie Nolet, que le C.É.É. ne procède pas à l'élection et garde les deux parents substitués pour terminer l'année scolaire 2019-2020.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5. Questions du public

Aucun public.

Sarah Fletcher souhaite qu'il soit possible de souligner le départ des élèves de 5^e secondaire ainsi que l'implication de certains d'entre eux dans la vie scolaire et au niveau sportif.

La direction de l'école répond qu'un événement semblable doit avoir lieu vers la mi-juin. Les albums seront remis aux finissants qui pourront probablement porter le mortier et la toge pour l'occasion.

6. Informations provenant des membres du Conseil d'établissement

6.1 Mot des représentants des élèves

Pierre-Charles Séguin : Malgré l'arrêt des cours et le confinement, l'album des finissants a pu être terminé avec l'aide de Joanick Desloges, enseignant. La réception de l'album aura lieu à la mi-juin. Même chose pour la mosaïque des finissants préparée par le photographe Vincent Provost.

Sans savoir que c'était leur dernière journée à l'école, les élèves de secondaire 5 ont fait leur journée chic le 12 mars avec la remise des prix cocos en soirée. L'événement a été apprécié.

Pour les bourses Desjardins, Pierre-Charles suggère qu'il devrait être précisé aux élèves que les boursiers doivent avoir un compte à cette institution ou qu'ils doivent s'en ouvrir un pour recevoir l'argent.

6.2 Mot des enseignants

Frédéric Dubé : La participation des élèves de secondaire 4 et 5 n'est pas très forte à l'école à distance. Il y a eu une mauvaise annonce du ministre et plusieurs élèves se sont trouvé des emplois. Au départ, ce devait être pour permettre une évaluation des élèves en difficulté. Maintenant, l'école est obligatoire pour tous, échec ou pas.

Pierre Lapointe corrobore les propos de Frédéric Dubé en ajoutant que le matériel informatique n'est pas à jour. Les écoles privées ont été plus rapides à s'organiser pour l'école à distance; leurs élèves ont été moins désavantagés que ceux du secteur public.

Hugo Tremblay constate que les élèves de secondaire 1 sont tout de même plus motivés que les plus vieux et plus suivis par leurs parents.

Jean-Michel Benoît-Lemire : Les élèves de la concentration musique sont eux aussi démotivés.

6.3 Mot des autres membres (soutien, membre de la communauté, membre parent)

Carole Lagarde informe que l'opération de récupération des effets personnels s'est bien déroulée. Selon les propos recueillis des autres employés de soutien, les surveillantes ont hâte d'être de retour au travail à notre école, les secrétaires qui font du télétravail apprécient planifier la gestion de leur temps et les employés qui travaillent à l'école trouvent que la situation est bien gérée par la direction.

Marie-Ève Jolicoeur explique qu'elle et des organismes partenaires font des suivis auprès des élèves vulnérables même si l'école est fermée à cause de la pandémie.

Émilie Godin, comme membre de la communauté impliquée en pédiatrie sociale, commente que ce sont les adolescents les plus oubliés de la pandémie. Les effets pourraient se faire ressentir sur leur santé psychologique.



Gabriel Savard apprécie le travail de suivi des élèves fait par les enseignants et les félicite pour leur excellent travail.

6.4 Mot de la représentante au comité parents-musique

Sarah Fletcher : Il y a eu une rencontre virtuelle pour discuter des finances et des répercussions sur les concerts de l'an prochain. Les concerts de fin d'année n'ayant pas lieu, il y a un manque de financement. Il y a beaucoup d'incertitude. En raison de la pandémie, les compétitions de Sherbrooke et de Victoriaville n'ont pas eu lieu, à la déception des élèves.

Jean-Michel Benoît-Lemire : Le dépôt fait pour le voyage à New York est remis pour une prochaine édition.

6.5 Mot de la présidence

Caroline Dumouchel félicite l'équipe-école pour leur solidarité et leur entraide pour le soutien aux élèves dans cette situation exceptionnelle.

6.6 Mot du représentant au Comité parents de la CSL

John Monaghan remercie l'équipe-école. Les enseignants sont au fait et comprennent les difficultés des parents.

Le processus de nomination au CA du nouveau centre de services scolaire est reporté à octobre 2020 par le ministre. Cinq parents parmi les parents siégeant aux comités de parents 2020-2021 siégeront au CA.

Le processus pour trouver le nouveau directeur général du centre de service scolaire suit son cours.

6.7 Mot de la direction

6.7.1 Dépôt du calendrier scolaire 20-21 Doc. 4

Présentation du calendrier scolaire 2020-2021 avec un cycle de 9 jours.

6.7.2 Horaire quotidien 20-21 Doc. 5

Présentation de l'horaire quotidien pour la prochaine année scolaire. Les cours débuteront à 9 h 10 et se termineront à 15 h 30. Les heures d'arrivée et de départ des autobus demeureront les mêmes. L'horaire est modifié de façon à réduire le temps libre le matin, au dîner et aux pauses et permet d'ajouter une période complémentaire de 45 minutes.

Cette période complémentaire ne sera pas obligatoire, mais permettra d'augmenter l'offre des services scolaires et parascolaires. Comme exemple : reprise d'examen, récupération, bibliothèque, aide aux devoirs, activités sportives à l'école.

6.7.3 Suivi budgétaire 19-20

Le redressement semblait possible pour la fin de l'année jusqu'à ce que la pandémie survienne. Entre autres, il y a les activités du 50^e anniversaire de



l'école qui devaient s'autofinancer et qui sont en déficit d'environ 7 000 \$ étant donné que tout a dû être annulé.

7. Objets d'adoption (peut modifier en tout et en partie la proposition / décisionnelle)

7.1 Planification budgétaire 20-21

Doc. 6a, Doc 6b et Doc 6c

Annik Thibault présente et explique la planification budgétaire pour l'année scolaire 2020-2021.

Les membres du C.É. posent des questions et s'étonnent que la planification budgétaire ne tienne pas compte de la situation de la pandémie de Covid-19.

7.2 Résolution de CÉ – prévision budgétaire 20-21

Doc. 7

Après discussion, les membres sont d'accord à adopter la prévision budgétaire présentée tout en signifiant, dans la résolution, leur inconfort par rapport au fait que la prévision ne tient pas compte du contexte extraordinaire. Ils demandent également que la planification financière soit revue advenant que la situation l'exige.

CEE-2019-2020-41

Il est proposé par Sarah Fletcher que le C.É.É. adopte la prévision budgétaire 20-21 présentée en ajoutant qu'en raison de l'incertitude reliée au contexte de la COVID-19, la planification financière soit revue si la situation l'exige. Une résolution modifiée sera acheminée aux membres par courriel et un nouveau vote sera effectué.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Objets d'approbation (donner son accord // ne peut pas modifier sur-le-champ// au besoin revu et soumis à nouveau au CÉ) // approuve

8.1 Protocole d'intervention pour contrer la violence et l'intimidation

Doc. 8a et Doc. 8b

Présentation du Guide d'intervention pour contrer toute forme de violence, document à l'intention des élèves et de leurs parents et du Plan de lutte contre l'intimidation et de la violence qui doit être approuvé.

CEE-2019-2020-42

Il est proposé par Gabriel Savard, appuyé par Frédéric Dubé, que le C.É.É. approuve le protocole d'intervention pour contrer la violence et l'intimidation tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 Protocole d'intervention pour prévenir les dépendances

Doc. 9

Présentation du protocole développé par des partenaires externes et l'équipe-école pour approbation.

CEE-2019-2020-43

Il est proposé par Gabriel Savard que le C.É.É. approuve le protocole d'intervention pour prévenir les dépendances tel que présenté.



APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8.3 Programme d'aide aux devoirs

Doc. 10

Présentation du programme d'aide aux devoirs offert du lundi au jeudi. Ce n'est pas de la récupération ni une retenue. Ce sera sur une base volontaire pour faire des devoirs de façon semi-autonome et accompagné d'un enseignant.

CEE-2019-2020-44

Il est proposé par Gabriel Savard que le C.É.É. approuve le programme d'aide aux devoirs tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8.4 Mise en œuvre des services complémentaires particuliers

La directrice présente l'organisation des services autour des élèves pour la prochaine année : 4 TES, 3 surveillantes d'élèves à temps plein, 1 conseillère d'orientation et l'AVSEC.

CEE-2019-2020-45

Il est proposé par Caroline Dumouchel, appuyée par Gabriel Savard, que le C.É.É. approuve la mise en œuvre des services complémentaires particuliers telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8.5 Activités parascolaires – désignation du coordonnateur (19-20) et (20-21) Doc. 11

L'enseignant Éric Bonin a préparé la programmation des activités parascolaires, autres que RSEQ, pour la fin de l'année 19-20. Il a aussi eu le mandat de débiter la planification 20-21 depuis le mois de mars

Le mandat de coordination pour l'année 20-21 comptera pour 1/3 de sa tâche d'enseignant.

CEE-2019-2020-46

Il est proposé par Caroline Dumouchel, appuyée par Gabriel Savard, que le C.É.É. approuve la nomination de M. Éric Bonin à titre de coordonnateur des activités parascolaires pour 19-20 et 20-21.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8.6 Proposition préliminaire – act. Parascolaires 20-21

Doc. 12a, Doc. 12b

Présentation des activités des volets académique, sportif et socioculturel planifiées pour 20-21. La mise en place d'une entente avec la Ville sera nécessaire pour certaines.

CEE-2019-2020-47

Il est proposé par Sarah Fletcher que le C.É.É. approuve la proposition préliminaire des activités parascolaires 20-21 telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



8.7 Utilisation des locaux 20-21

La direction annonce qu'il n'y aura pas de modification à l'utilisation des locaux en 20-21.

CEE-2019-2020-48

Il est proposé par Frédéric Dubé, appuyé par Sarah Fletcher, que le C.É.É. approuve l'utilisation des locaux 20-21 telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Objets de consultation

9.1 PTRDI 2020-2023

Doc. 13

Présentation du plan triennal de répartition et destination des immeubles. Il n'y a pas de changements envisagés.

10. Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance ordinaire est levée à 21 h 28 par Pierre Lapointe.

Date de la prochaine rencontre

Mercredi 17 juin 2020 ou jeudi 18 juin 2020 (à confirmer)

La direction,

Annik Thibault

La présidente,

Caroline Dumouchel

POUR NOUS REJOINDRE :

Sandra Murdock

Téléphone : 819-425-3743, poste 5065

Courriel : escm@cs laurentides.qc.ca

